Question écrite

Conseil de Ville du 30 juin 2025

## Innodel, qu'en est-il du montant investi par la ville de Delémont?

Plusieurs communes de la couronne delémontaine ont investi des sommes d'argent importantes lors de la création de la société Innodel pour y implanter le Parc technologique du Jura. Ces montants sont normalement prévus être remboursés avec le temps.

Depuis plusieurs années, il semble qu'aucun remboursement n'ait été effectué par Innodel et force est de constater que le remboursement de ces montants est probablement illusoire. La situation financière d'Innodel est très tendue, raison pour laquelle plusieurs communes ont déjà commencé à partiellement provisionner ces montants dans leurs comptes voire certaines à avoir presque complètement amortis leurs montants investis. Notre question est la suivante :

La commune de Delémont a contribué à hauteur d'environ 1,7 million de CHF. Est-ce que la commune de Delémont a également commencé à provisionner par étapes ce montant afin de ne pas se retrouver un jour avec une perte trop importante si par malheur aucun remboursement ne pouvait être effectué?

Pour le groupe PLR

Christine Domont